

“Je suis Charlie”! Vraiment ?

- **Devenu un symbole, Charlie Hebdo incarne le droit à la caricature et à la provocation tous azimuts.**

- **Mais les libertés de ridiculiser voire de blesser ne font pas l'unanimité.**

- **En faveur d'une liberté d'expression avec respect, certains ne veulent pas être assimilés à Charlie.**

Certains refusent d'être assimilés à ce qu'ils appellent “la pensée unique et totalitaire qui impose d'être tous des Charlie”. Non point parce qu'ils soutiendraient les terroristes mais parce que cette façon de combattre le terrorisme ne peut qu'engendrer d'autres manifestations de violence. Et qu'ils refusent d'être assimilés à ceux qui blessent la religion des autres.

Pourquoi refusez-vous d'être assimilée au vaste mouvement de ceux qui disent être Charlie avec Charlie Hebdo ?

Précision liminaire: je suis, évidemment, très touchée et scandalisée par la violence barbare des attentats de Paris mais je refuse d'être intégrée de force à ce que je ne suis pas. Je suis Véronique Hargot, pas quelqu'un d'autre. A fortiori je refuse qu'on m'identifie à ceux dont je désapprouve la manière de faire. La liberté d'expression ne peut s'assimiler à la liberté de ridiculiser la religion de qui que ce soit et celle de représenter de manière parfois obscène les personnes divines qui sont à la source de la foi des croyants. Par respect pour tous les croyants de la terre et parce que je m'oppose à ceux qui croient avoir la liberté de mépriser ceux qui professent des convictions religieuses, je ne puis être Charlie. On baigne dans un “politiquement correct” qui interdit les messages racistes ou homophobes mais qui autorise sans la moindre limite les messages anti-religieux. Mais ce n'est pas le seul paradoxe de la mobilisation récente...

A quoi pensez-vous plus particulièrement ?

Mais à l'appel du président de la République française qui estime pouvoir faire taire un quart de sa population et qui a autorisé la présence de responsables d'Etats qui briment la presse au point d'arrêter certains de vos collègues et qui ne respectent du reste pas d'autres valeurs démocratiques. Cela me laisse pantoise. C'est ça le fameux cœur de la république ? La liberté d'expression n'est pas de pouvoir exprimer tout ce qu'on veut et de manquer de respect à ceux qui pensent autrement. C'est une provocation dangereuse qui n'amènera que de la surenchère. La violence répondra encore à la violence...

Vous redoutez d'autres actes de terrorisme ?

Oui, car la pensée unique qu'on veut nous imposer ne peut qu'amener d'autres actes insensés qui seront moins ciblés... Il y a de quoi s'inquiéter à partir du moment où le seul message envoyé vers les auteurs de l'horreur est que “nous sommes tous des Charlie”. Lorsque d'aucuns frapperont aveuglément, on s'en mordra les doigts.

Votre colère part aussi du fait que l'on puisse blasphémer au nom de la liberté d'expression.

C'est un droit absolu de ne pas partager ce mépris des croyants même si les curseurs sociétaux se déplacent dangereusement et induisent aussi une certaine barbarie chez nous puisqu'on ne fait, par exemple, plus grand cas de la vie des enfants et des vieillards dans notre société. Dans aucune religion, on ne peut admettre le recours à la violence mais cela entraîne l'indispensable respect pour la vie et les convictions d'autrui.

La croyante que vous êtes plaide pour le dialogue...

Oui, entre les responsables et les fidèles de toutes les religions mais aussi en invitant les responsables politiques à vérifier régulièrement que ce qui est enseigné dans “nos” mosquées respecte la Constitution. Que, si les sourates qui incitent à la haine, au racisme, à l'antisémitisme, par exemple, sont enseignées, elles le soient dans un esprit critique. Comme mon époux, je suis assistante sociale et depuis trente-cinq ans, nous sommes en contact avec ces familles et jeunes au quotidien. Nous avons vécu dans une cité sociale. Combien de fois ne nous ont-ils pas répété que s'ils agressent, c'est parce qu'ils se sentent agressés. Qui essaie de comprendre ce qu'ils vivent, pourquoi ils agressent parfois, et de rejoindre leur aspiration profonde à exister, et avoir “une vie normale” comme ils disent, où ils sont respectés ?

En permettant aux jeunes d'être mieux scolarisés et en leur fournissant du travail...

Oui, ils veulent travailler et non être assistés. Il faut sortir très vite de la diabolisation actuelle; les anges d'un côté et de l'autre, les démons. Les “Charlie” doivent s'interroger sur leur, sur notre responsabilité dans cette tragédie. Il faut tenir compte de leurs valeurs. On doit reconnaître qu'en Occident on a peut-être perdu les nôtres et que ça provoque un radicalisme dans l'autre sens. Un musulman m'a dit que plus nous laissons nos femmes se dévoiler, plus les leurs continueront à se voiler... Le plus grand nombre veulent qu'on reconnaisse leur foi et sont heurtés de voir que l'Occident a perdu la sienne. Il est temps de cesser de faire des héros de ceux qui blessent la foi d'autrui, même par un crayon... Non, Charlie, ne blesse plus jamais sa foi ni la mienne!

Entretien : Christian Laporte

VÉRONIQUE HARGOT-DELLENREChrétienne engagée, assistante sociale
à Bruxelles.

“Les “Charlie” doivent s’interroger sur leur, sur notre responsabilité dans cette tragédie. Il faut tenir compte de leurs valeurs. On doit reconnaître qu’en Occident on a peut-être perdu les nôtres et que ça provoque un radicalisme dans l’autre sens. Un musulman m’a dit que plus nous laissons nos femmes se dévoiler, plus les leurs continueront à se voiler... Le plus grand nombre veulent qu’on reconnaisse leur foi et sont heurtés de voir que l’Occident a perdu la sienne.”

Charlie Hebdo dénonce par les dessins et les mots, crûment mais avec un rare courage, l’intolérance fanatique d’irresponsables se revendiquant d’une appartenance religieuse. Dans une société démocratique, nul n’a le droit d’interdire à quiconque la lecture d’ouvrages ou la production d’un texte dissonant. Tout comme nul n’a le droit de refuser d’être outragé.

Pourquoi êtes-vous Charlie ?

Cet attentat mené par des fanatiques musulmans s’est attaqué non pas à des installations ou forces militaires mais à plusieurs caricaturistes de grande renommée et d’autres collaborateurs de l’hebdomadaire Charlie Hebdo qui, par les dessins et les mots, dénoncent le plus crûment et avec un rare courage l’intolérance fanatique de trop d’irresponsables se revendiquant d’une appartenance religieuse. Charb s’était exprimé à la Tribune de la LABEL il y a quelques années. Aujourd’hui de différentes manières, des violences pour des motifs religieux s’expriment à travers le monde avec un total mépris pour la liberté d’expression de personnes qui ne partagent pas leurs convictions. Nous exprimons notre profonde admiration à tous les journalistes et éditorialistes qui ont le courage de dénoncer l’intolérance et en appelons à eux pour que malgré ce tragique événement, qui risque fort de ne pas demeurer isolé, ils maintiennent leurs positions et modes d’expression.

Pourquoi faut-il respecter la caricature et la provocation qui ridiculise et peut blesser ?

C’est une pure question de liberté d’expression avec son bon sens et son utilité positive. Dans une société démocratique, nul n’a le droit d’interdire à quicon-

que la lecture d’ouvrages ou la production d’un texte dissonant. Tout comme nul n’a le droit de refuser d’être outragé. Soutenir le contraire est une forme de paternalisme. C’est considérer les citoyens d’une démocratie comme des gens faibles et influençables qu’il faut absolument protéger contre eux-mêmes. Inadmissible. Irrespectueux. Manipulation au profit de certaines idées. Juridiquement, je suis donc pour une surprotection de la liberté d’expression par rapport à d’autres valeurs dans une société démocratique, sinon elle ne mérite pas son nom. C’est aussi une valeur utile. Si à un moment donné des gens sont choqués par l’opinion X ou Y, il suffit de se déplacer dans le temps ou dans l’espace et les perspectives peuvent vite changer. Un exemple mis en évidence par Guy Haarscher est la nette opposition entre la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme qui limite la liberté d’expression et celle de la cour suprême des Etats-Unis, incroyablement plus libérale.

Il a fallu des siècles et des millions de meurtres pour que l’Europe accède à une paix prolongée, à la séparation entre Etat et religion et à une liberté d’expression jamais connue. Les Occidentaux ne demandent-ils pas trop et trop vite aux communautés arabo-musulmanes ?

Notre époque mondialisée connaît une autre vitesse. L’Arabie Saoudite vit dans ses sables à la vitesse

qu'elle veut pour autant qu'elle ne finance pas n'importe qui à l'extérieur. Mais pour qui veut vivre en Europe, il est impensable de nous aligner sur des positions archaïques en matière de liberté d'expression. Ce serait une régression significative sur un point clé de notre idéal démocratique, mis en pratique ici depuis trois générations.

Le droit au blasphème revendiqué par Charlie Hebdo ne risque-t-il pas d'être considéré par certains comme incitation à la haine ?

Je conteste la pertinence des lois réprimant l'incitation à la haine. Pénaliser l'incitation à la haine c'est confondre le droit et la morale. La haine n'est pas un objet de droit, c'est un sentiment, bon ou mauvais, qui ne relève pas de l'action publique. La haine peut d'ailleurs être légitime. N'avez-vous pas de haine à l'égard des terroristes qui ont fait tant de mal à Charlie Hebdo ? Moi oui et je ne m'en cache pas ! Cette idée d'incitation à la haine s'inscrit dans un problème grave qu'est la subjectivisation croissante du droit. Il n'y a pas à ériger de délit en la matière. Il faut bien sûr interdire les discriminations en matière de logement

ou de travail. Mais l'incitation à la haine relève non d'un acte mais d'une intention, un élément hautement subjectif. En poursuivant au pénal, on jette la confusion entre des faits où l'action publique est légitime et des opinions où l'action publique est illégitime.

Entretien : Thierry Boutte

PATRICE DARTEVELLE

Président de la Ligue pour l'abolition des lois réprimant le blasphème et le droit de s'exprimer librement (LABEL).

“Juridiquement, je suis pour une surprotection de la liberté d'expression par rapport à d'autres valeurs dans une société démocratique, sinon elle ne mérite pas son nom.”